

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)



stéphaneplaza
immobilier

« VENTES »

Rémunération

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrain à bâtir	Cession de bail
10 %	10 %	10 %	10 %
7 %	7 %	7 %	7 %
6 %	6 %	6 %	6 %
5 %	5 %	5 %	5 %
%	%	%	%
%	%	%	%
%	%	%	%

Jusqu'à 100 000 €
Jusqu'à 200 000 €
Jusqu'à 400 000 €
Plus de 400 001 €

Jusqu'à
Jusqu'à
Jusqu'à

Montant de la transaction

Charge de la rémunération

De l'acquéreur et/ou vendeur

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (*indiquée au mandat*), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre